



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DOSSIER DE PRESSE

Samedi 6 septembre 2014

100

VILLES - HÉROS - DRAPEAUX

#100héros

Contact presse :

DICoD

Centre de presse

Tél : 01 44 42 54 02

presse@dicod.defense.gouv.fr

Sommaire

Mot du chef d'état-major des armées.....	3
Le 6 septembre 1914	4
Les armées et les commémorations.....	5
100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux	6
Carte des villes	7
Le régiment participant à la cérémonie.....	Erreur ! Signet non défini.
Le Héros	Erreur ! Signet non défini.
Le Drapeau	Erreur ! Signet non défini.

Mot du chef d'état-major des armées



En 1914, la France entre dans une guerre nouvelle : une guerre mondiale, industrielle et technologique, une guerre des masses. Cette guerre appelle la mobilisation des volontés, des talents et des énergies pour affronter l'impensable.

En 2014, au cœur de chacune de nos villes ou de nos villages, les noms des disparus de la Grande Guerre, gravés sur les monuments aux Morts sont les cicatrices visibles de ce traumatisme.

Le 6 septembre 2014, « 100 Villes - 100 Héros - 100 Drapeaux » est l'occasion de marquer l'attachement des militaires à l'histoire de cette guerre dont nous commémorons le Centenaire et d'affirmer la continuité des valeurs qui nous unissent aux soldats de 1914.

En ce jour, l'armée française rend hommage à ceux qui hier sont morts au champ d'honneur. Elle honore la mémoire de ceux tombés en opérations extérieures. Elle s'attache enfin à faire rayonner les vertus de toutes celles et ceux qui s'engagent pour défendre la paix et la sécurité de notre Nation.

Cette commémoration donne un sens à l'engagement de notre armée autour de valeurs intemporelles : le courage et la volonté, la fraternité d'armes, le sens du sacrifice et du bien commun. Le « Poilu » de 1914 n'est pas fondamentalement différent du soldat de 2014 : tous deux sont animés par ces valeurs qui structurent nos forces morales. Tous deux ont en héritage le sacrifice de leurs anciens qui se sont battus pour la liberté. Tous deux enfin portent l'espérance d'un pays déterminé à gagner, non pas seulement la guerre, mais aussi la paix ! Parce que la paix ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, elle s'éduque au quotidien ; elle se cultive avec ces valeurs portées par les héros d'hier et d'aujourd'hui !

« 100 villes, 100 héros, 100 drapeaux » est un rendez-vous mémoriel de la Nation avec son armée. Nos soldats d'aujourd'hui sont des citoyens, des héritiers et des témoins : des citoyens français au service de notre défense ; les héritiers des vertus militaires qui ont permis de tenir dans l'adversité ; les témoins des valeurs qui seules peuvent apporter la victoire et dévoiler les héros !

Le 6 septembre 1914, l'armée française faisait volte-face pour rétablir le front sur la Marne. Ce sursaut est le fruit d'une « Union sacrée » animée par une cohésion nationale et une volonté tenace.

Le 6 septembre 2014, nous sommes fiers de cet héritage et nous le faisons vivre pour éclairer l'avenir avec ambition, lucidité et détermination au service de la France.

Général d'armée Pierre de Villiers

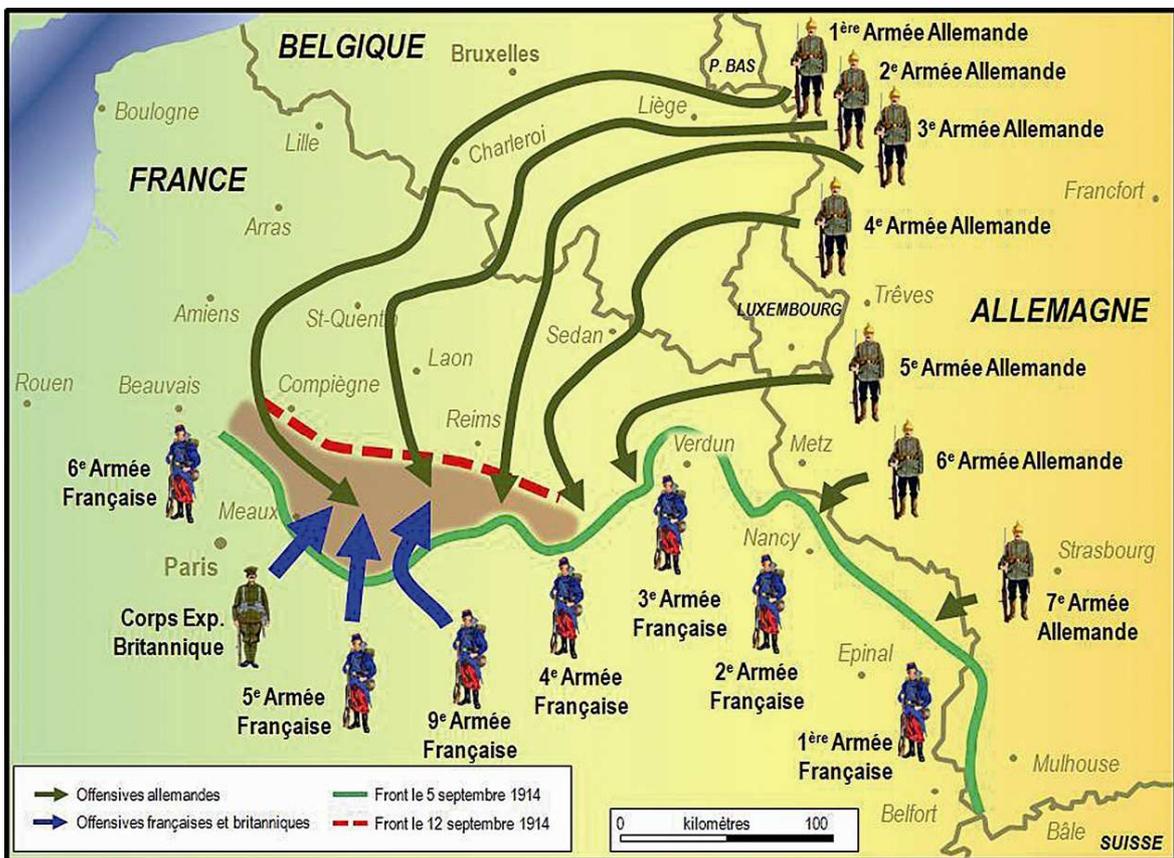
Le 6 septembre 1914

Le 6 septembre 1914, une bataille déterminante pour l'avenir de la France vient d'être engagée. Depuis le début de la guerre, le 3 août 1914, les forces allemandes repoussent les armées française, britannique et belge qui se replient en ordre mais sans parvenir à les arrêter. Paris est désormais menacé et à moins d'un sursaut national, la France risque de perdre la guerre en un mois.

Percevant un infléchissement vers l'Est du mouvement des troupes allemandes qui offrent désormais leur flanc à une contre-attaque, le général Joffre lance ses troupes à l'assaut sur un front de 225 kilomètres à travers la Brie, la Champagne et l'Argonne.

C'est le début de la « première bataille de la Marne ». Cet affrontement est capital pour la France et décide du sort de notre pays dans la lutte qui l'oppose à l'Allemagne. Mobilisant toute son énergie, c'est bien la Nation toute entière qui se lance avec courage et esprit de sacrifice dans cette lutte sans merci.

Ceux que l'on n'appelle pas encore les « Poilus », soutenus par tous leurs compatriotes participant à l'effort de guerre, s'engagent ainsi avec une détermination et une volonté qui forcent l'admiration.



Message du général Joffre aux armées - 6 septembre 1914

« Au moment où s'engage une bataille qui peut être décisive dont dépend le sort du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière ; tous les efforts doivent être employés à attaquer et refouler l'ennemi. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée. Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer ».

Les armées et les commémorations



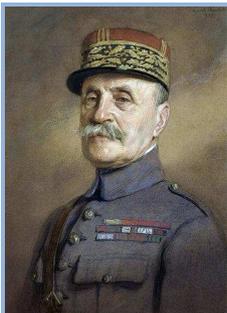
Les hommes et les femmes de la Défense s'impliquent pleinement dans les commémorations pour rendre hommage à leurs anciens, imprégnés des mêmes valeurs qui animaient les combattants de 1914 : courage, volonté, cohésion et esprit de sacrifice.

Cette implication se traduit tout d'abord par la participation aux nombreuses cérémonies qui commémoreront l'engagement des armées sur terre, sur mer et dans les airs.

Ces cérémonies peuvent être de portée nationale voire internationale (bataille de la Marne), ou plus attachées à l'histoire d'un fait d'armes, d'une unité ou d'une armée (combats de la Résistance, combats menés par les unités de l'armée de terre, combats de Dixmude pour les fusiliers-marins, premières missions aériennes, etc.).

Mais les hommes et les femmes de la Défense apportent également leur concours aux forces de sécurité en participant au dispositif de protection mis en place à l'occasion des grands événements (débarquements de Normandie et de Provence par exemple).

Cette action est une prolongation naturelle de leur engagement au quotidien pour la sécurité de nos concitoyens, lequel se traduit entre autres par leur participation au plan Vigipirate.



« Les peuples cessent de vivre quand ils cessent de se souvenir ».

Maréchal Foch

100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux

Au cours de cette année 2014, les armées sont engagées dans un cycle majeur de commémorations. Particulièrement attaché à la valorisation de nos militaires, le chef d'état-major des armées a saisi l'opportunité de la date symbolique du 6 septembre pour mettre à l'honneur nos armées et les valeurs qui les animent : courage, volonté, fraternité d'arme, sens du sacrifice et du bien commun.

Dans ce cadre, le 6 septembre 2014, les armées organisent un événement d'envergure baptisé « 100 Villes – 100 Héros – 100 Drapeaux » consistant à célébrer la mémoire de nos soldats sur une centaine de sites choisis parmi les 400 casernes à partir desquelles ces derniers sont partis pour le front le 3 août 1914. Cette journée est organisée en partenariat étroit avec la mission du Centenaire (cf. page 8).

Dans chacune de ces 100 villes, un héros local et un drapeau régimentaire seront mis à l'honneur.

Il s'agit de commémorer la mobilisation du pays sous les drapeaux à travers le symbole de la « Nation en armes », en organisant une centaine de cérémonies concomitantes et déconcentrées.

Un cérémonial unique sur 100 sites

En présence d'un drapeau (actuel ou historique) et d'un détachement d'honneur appartenant à l'une des trois armées selon le site, l'autorité lira un ordre du jour.

Une plaque commémorative sera ensuite inaugurée sur la partie la plus emblématique du lieu encore existant ou sur le monument aux Morts.

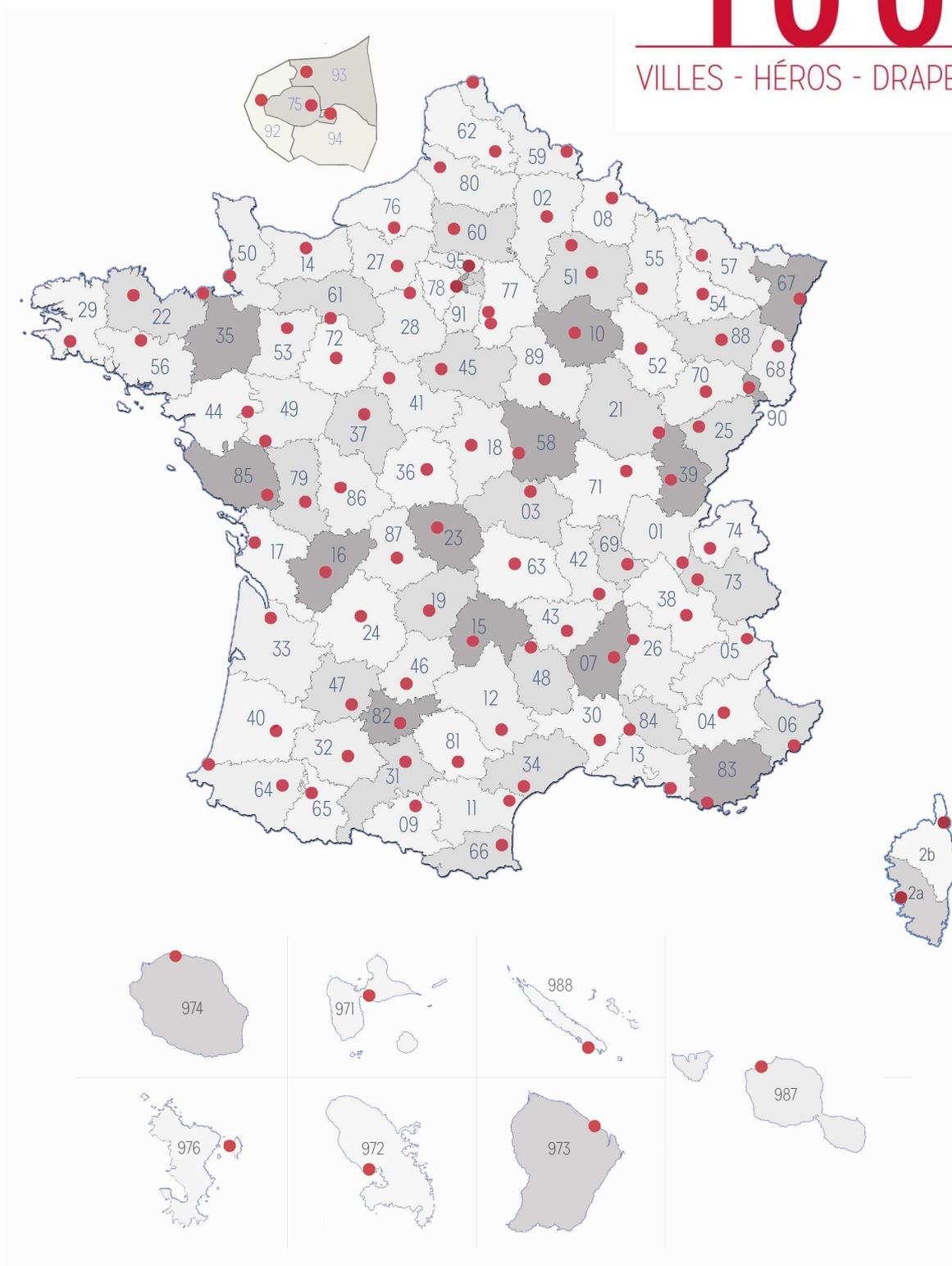
Le déroulement de la cérémonie :

- honneurs au drapeau ;
- arrivée des autorités ;
- lecture de l'ordre du jour ;
- inauguration de la plaque ;
- dépôt de gerbe ;
- départ des autorités.

Carte des villes

100

VILLES - HÉROS - DRAPEAUX



01 - Ain - Belley
02 - Aisne - Laon
03 - Allier - Moulins
04 - Alpes-de-Haute-Provence - Digne-les-Bains
05 - Hautes-Alpes - Briançon
06 - Alpes-Maritimes - Nice
07 - Ardèche - Privas
08 - Ardennes - Charleville-Mézières
09 - Ariège - Pamiers
10 - Aube - Troyes
11 - Aude - Narbonne
12 - Aveyron - Saint-Affrique
13 - Bouches-du-Rhône - Marseille
14 - Calvados - Caen
15 - Cantal - Aurillac
16 - Charente - Angoulême
17 - Charente-Maritime - Rochefort
18 - Cher - Bourges
19 - Corrèze - Tulle
2A - Corse-du-Sud - Ajaccio
2B - Haute-Corse - Bastia
21 - Côte-d'Or - Auxonne
22 - Côtes-d'Armor - Guingamp
23 - Creuse - Guéret
24 - Dordogne - Périgueux
25 - Doubs - Besançon
26 - Drôme - Valence
27 - Eure - Évreux
28 - Eure-et-Loir - Dreux
29 - Finistère - Quimper
30 - Gard - Nîmes
31 - Haute-Garonne - Toulouse
32 - Gers - Auch
33 - Gironde - Blaye
34 - Hérault - Béziers
35 - Ille-et-Vilaine - Saint-Malo
36 - Indre - Châteauroux
37 - Indre-et-Loire - Tours
38 - Isère - Grenoble
39 - Jura - Lons-le-Saunier
40 - Landes - Mont-de-Marsan
41 - Loir-et-Cher - Vendôme
42 - Loire - Saint-Étienne
43 - Haute-Loire - Le Puy-en-Velay
44 - Loire-Atlantique - Ancenis
45 - Loiret - Orléans
46 - Lot - Cahors
47 - Lot-et-Garonne - Agen
48 - Lozère - Le Malzieu
49 - Maine-et-Loire - Cholet
50 - Manche - Granville

51 - Marne - Châlons-en-Champagne et Reims
52 - Haute-Marne - Chaumont
53 - Mayenne - Mayenne
54 - Meurthe-et-Moselle - Nancy
55 - Meuse - Bar-le-Duc
56 - Morbihan - Pontivy
57 - Moselle - Metz
58 - Nièvre - Nevers
59 - Nord - Dunkerque et Maubeuge
60 - Oise - Beauvais
61 - Orne - Alençon
62 - Pas-de-Calais - Arras
63 - Puy-de-Dôme - Clermont-Ferrand
64 - Pyrénées-Atlantiques - Bayonne et Pau
65 - Hautes-Pyrénées - Tarbes
66 - Pyrénées-Orientales - Perpignan
67 - Bas-Rhin - Strasbourg
68 - Haut-Rhin - Colmar
69 - Rhône - Lyon
70 - Haute-Saône - Vesoul
71 - Saône-et-Loire - Chalon-sur-Saône
72 - Sarthe - Le Mans
73 - Savoie - Chambéry
74 - Haute-Savoie - Annecy
75 - Paris
76 - Seine-Maritime - Rouen
77 - Seine-et-Marne - Fontainebleau et Melun
78 - Yvelines - Versailles
79 - Deux-Sèvres - Saint-Maixent
80 - Somme - Abbeville
81 - Tarn - Castres
82 - Tarn-et-Garonne - Montauban
83 - Var - Toulon
84 - Vaucluse - Avignon
85 - Vendée - Fontenay-le-Comte
86 - Vienne - Poitiers
87 - Haute-Vienne - Limoges
88 - Vosges - Épinal
89 - Yonne - Auxerre
90 - Territoire de Belfort - Belfort
91 - Essonne - cérémonie à Fontainebleau (pour des raisons historiques)
92 - Hauts-de-Seine - Suresnes
93 - Seine-Saint-Denis - Saint-Denis
94 - Val-de-Marne - Vincennes
95 - Val-d'Oise - Domont
971 - Guadeloupe - Pointe-à-Pitre
972 - Martinique - Fort-de-France
973 - Guyane - Cayenne
974 - La Réunion - Saint-Denis-de-la-Réunion
976 - Mayotte - Dzaoudzi-Labattoir
987 - Tahiti - Papeete
988 - Nouvelle-Calédonie - Nouméa

La Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale

Une action mémorielle : Créée en 2012, la Mission a été chargée par le Gouvernement de préparer et d'accompagner la mise en œuvre du programme commémoratif du Centenaire. Elle organise les grands rendez-vous commémoratifs, accompagne et coordonne les initiatives développées partout en France et enfin informe le grand public sur les préparatifs et la programmation du Centenaire.

Mobiliser tous les publics : En s'appuyant sur un réseau territorial dynamique, la Mission a instruit plus de 3000 projets dont 2000 se sont vus attribuer le label officiel du Centenaire. Ce label distingue les projets les plus innovants et les rend éligibles à un financement.

Transmettre aux jeunes : Un des objectifs majeurs de la Mission du Centenaire est de transmettre et faire vivre l'héritage dramatique de ce premier conflit mondial auprès des jeunes générations. Pour ce faire, une action pédagogique spécifique est menée auprès des acteurs du monde enseignant et des élèves.

Informier le grand public: centenaire.org :

Centenaire.org est le portail de ressources numériques du Centenaire. Il permet au grand public, aux passionnés des enjeux de mémoire, aux amateurs d'histoire et aux enseignants de découvrir, vivre et comprendre cet événement mémoriel majeur. Le site comporte une entrée nationale et internationale dédiée aux événements du Centenaire et au tourisme de mémoire. Il propose de nombreuses sélections commentées d'archives publiques et privées, des dossiers portant sur des thématiques culturelles contemporaines et un agenda présentant toutes les manifestations, actions, événements liés au centenaire. Il offre également un espace pédagogique pour les enseignants et un espace scientifique dédié aux publications des spécialistes de la Grande Guerre.. www.centenaire.org